



AMICALE DES RANDONNEURS CYCLO-TOURISTES

PICTO-CHARENTAIS

RÉUNION du COMITÉ DIRECTEUR à SAINT-LOUP-LAMAIÉ du 21 octobre 2017

Participants : 11 membres du CD : Bassereau Michel, Baudin Christian, Coutand Véronique, Couderc André, Landrevie Patrice, Martin Christiane, Martin Paul, Mounier Jean-Yves, Quiry Bruno, Rioland Luc, Savarit Annick.

Ordre du jour : suite à l'assemblée générale, le comité directeur se réunit à 18h et traite les points suivants :

1- Attribution des tâches à effectuer au sein du comité directeur : voir tableau en pièce jointe.

- *Secrétariat :*

En début de réunion, il est fait état d'un message de Françoise précisant qu'elle est candidate au poste de secrétaire, à moins qu'André ne souhaite conserver cette fonction. Celui-ci n'ayant aucune raison particulière de continuer à occuper ce poste, l'offre de service de Françoise est soumise à l'approbation du comité, qui acquiesce à sa demande et la confirme en tant que secrétaire.

- *Vice-présidence :* assurée par deux membres : Patrice reste en poste, André prend la place laissée vacante par Jean-Pierre.

- *Présidence :* Jean-Yves reste président.

- *Trésorerie :* Véronique et Christian continuent à assurer la trésorerie.

- *Coordination des sorties :* Christophe ayant renoncé à assurer cette tâche (pour raison de santé), Paul est volontaire pour le remplacer. Il est donc le nouveau gestionnaire du calendrier des manifestations.

- *Carnet des adhérents :* Réalisé l'an passé par Jean-Pierre, il est repris par Bruno. Au cours de la discussion, il a été suggéré de simplifier ce travail en mettant en évidence, sur les bulletins d'adhésion ou ré-adhésion, les éléments à modifier.

- *Site internet :* l'équipe chargée de la tenue du site, qui se composait de Patrice, Luc, Yves et André est renforcée par l'arrivée de Michel R. et Paul. Rappelons que le fonctionnement du site fait l'objet d'un tableau intégré au compte-rendu de l'assemblée générale.

- *Cartographie :* Annick est chargée de recenser sur une carte les différents sites sur lesquels l'ARC a organisé des manifestations. Ce visuel serait une aide dans la mesure où il mettrait en évidence les régions dans lesquelles nous avons des découvertes à faire !

2- Cahier des charges de la journée des îles et du week-end estival :

Il est précisé que la journée des îles peut se dérouler sur une ou deux journées.

Quant au week-end estival, il doit avoir lieu en Poitou-Charentes, ceci afin de rappeler que c'est dans cette région qu'est née l'Amicale en 2000.

3- Changement de banque :

Pour des raisons de commodité, Christian et Véronique souhaitent que le compte bancaire de l'ARC soit à Niort plutôt qu'à La Rochelle. Le comité n'y voit pas d'inconvénient et les invite à négocier les conditions (frais de clôture par exemple) avec le banquier.

Le 28 octobre 2017

Le secrétaire,
André